

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2025 À 20H30

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze du mois d'octobre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en la maison commune sur la convocation individuelle adressée le 10 octobre 2025 et sous la présidence de madame la maire.

Conseillers présents : Cristelle VEILLARD – Olivier LAURENT – Hélène PERDRIELLE – Julien LEPRÉ – Isabelle PILLON – Bruno PÉCHON – Annie ROLLANDIN – Maryse VANNEL – Jean-Paul BADIA – Cathy GARCIA EBOLI – Stéphane IDÉ – Magalie SURJUS – Véronique GRILLET.

Absent ayant donné pouvoir : A. DE SOUSA a donné pouvoir à M. SURJUS

Absents n'ayant pas donné pouvoir : R. GENESSEY – K. MALDONADO – É. BUTHION - G. PIOT - B. ABBAS

Secrétaire pour la séance : B. PÉCHON

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19, présents : 13, procurations : 1, votants : 14.

Ordre du jour

- Validation PV conseil municipal du 25 septembre 2025
- Décisions prises par la maire dans le cadre de ses délégations
- Délibérations
 - Échanges de parcelles secteur ancienne carrière
- Divers
 - Questions diverses

Madame la maire annonce avoir reçu ce jour la lettre de démission de Jean Galéra, conseiller municipal. Elle en prend acte et prévoit d'en informer le sous-préfet dès demain. Conformément aux règles en vigueur, le siège vacant revient à la personne suivante sur la même liste présentée aux élections municipales. Il s'agit de Béatrice Abbas, Julien Agullo initialement en 17^e position ayant quitté la commune et ne figurant plus parmi les électeurs de Villette-de-Vienne.

PROCÈS-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL TENU LE 25 SEPTEMBRE 2025

En l'absence de remarques, ce procès-verbal est adopté en l'état.

Adopté à l'unanimité (14 votants / pour : 14 – abstention : 0 – contre : 0).

DÉCISION N° 20250926-01

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION POUR LES TRAVAUX DANS LA FORÊT COMMUNALE (présenté par C. Veillard)

Une subvention a été sollicitée auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de participer au financement des travaux dans la forêt

DÉLIBÉRATION N° 20251015-01

ÉCHANGES DE PARCELLES SECTEUR ANCIENNE CARRIÈRE (présenté par O. Laurent)

Le chemin menant à la parcelle D94, appartenant à la commune, n'est pas cadastré, car il a été créé sur une combe busée et comblée depuis les années 1980 sans modification du cadastre. Les limites cadastrales des parcelles voisines ne correspondent pas à la réalité des clôtures. Un géomètre a été sollicité pour intégrer ces modifications et ajuster les limites de propriété, et un plan de division a été validé par les quatre propriétaires concernés. La commune prendra en charge les frais de géomètre, tandis que les autres propriétaires régleront les frais complémentaires. Une servitude de passage sera instaurée pour permettre l'accès aux parcelles concernées et le déploiement de leurs réseaux.

Il est demandé au conseil de se prononcer sur la modification du cadastre et les échanges de parcelles concernées.

Adopté à l'unanimité (14 votants / pour : 14 – abstention : 0 – contre : 0).

QUESTIONS DIVERSES

FINANCEMENT TRANSPORT CLASSES TRANSPLANTÉES (présenté par C. Veillard)

L'école a sollicité la mairie pour une prise en charge du transport dans le cadre des classes transplantées prévues en 2026. Le devis s'élève à 2 030 € TTC. Le conseil municipal approuve cette demande à l'unanimité, et la dépense sera intégrée au budget de l'année 2026.

ÉTANG (présenté par C. Veillard)

Les travaux sur l'étang ont repris après la phase d'assèchement.

FOSSÉS (présenté par J. Lepré)

Les travaux de dessablage du Béal du Sarvanay ont été réalisés sur la partie amont à la route de Luzinay - RD36. M. Rome a donné son accord pour poursuivre sous le pont (route de Luzinay). La partie aval, fortement encombrée par le sable, nécessite également une opération de dessablage afin d'assurer un écoulement fluide des eaux. Un devis a été demandé. Le conseil valide la prise en charge de ces travaux.

FRELONS (présenté par J. Lepré)

Des frelons ont été signalés aux abords du château. Le nid ayant été localisé, une intervention d'élimination a été commandée.

PLANTATIONS (présenté par C. Garcia Eboli)

Trois mûriers-platanes ont été plantés à l'école, finalisant les plantations prévues dans le cadre du projet « un arbre, un habitant ». Il restera à protéger le pied par des copeaux de bois.

PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉ (présenté par C. Garcia Eboli)

À l'occasion de la commission déchets de l'agglo, la commission environnement interviendra afin de présenter le plan de gestion différencié des espaces verts initié par la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.

La maire,



Le secrétaire,

